



Communiqué de presse

Les organisations syndicales de retraités de Gironde UNSA et Cfdt réaffirment que **les retraités sont totalement citoyens** et qu'ils entendent être traités ainsi.

Etre citoyen implique que chacun puisse vivre dignement sa retraite en faisant face décemment à ses besoins.

A cette fin, elles réaffirment leurs revendications notamment sur, les petites pensions, l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, l'accès à la santé et la fiscalité.

Nous demandons des mesures immédiates de revalorisation préférentielle des basses pensions pour une réelle amélioration de leur niveau de vie.

Nous revendiquons donc un relèvement des basses pensions : aucune ne doit être inférieure au SMIC pour une carrière complète.

L'intervention de nos organisations syndicales a permis une inflexion de la position gouvernementale : le Premier ministre a annoncé le versement d'une prime exceptionnelle aux retraités percevant une pension de retraite inférieure à 1 200 euros mensuels. Nous redisons que le montant de 40 euros, en un versement unique exceptionnel, est très insuffisant.

Nous prenons cependant acte que ce trop modeste coup de pouce intervient en dehors de toute référence à l'inflation. De manière générale, nous contestons la revalorisation des pensions sur la seule base de l'inflation car cela ne prend pas en compte l'évolution des dépenses contraintes.

Être citoyen, c'est aussi pouvoir vivre dignement les dernières années de sa vie. Ainsi, l'aboutissement du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement de la population demeure une priorité pour les organisations syndicales de retraités.

Ce projet symbolise la prise de conscience des enjeux du vieillissement de la population. Nous nous félicitons de l'adoption d'un premier volet de cette loi pour laquelle le syndicalisme retraités s'est fortement mobilisé.

Nous exigeons une issue rapide au débat parlementaire qui permette sa mise en œuvre

dès juillet 2015 comme promis par le Gouvernement. Nous n'acceptons aucun retard.

Nous poursuivons nos actions pour que la Loi soit complétée par le volet sur le vieillissement en établissement et la gouvernance des institutions qui traitent des politiques conduites en direction des retraités et personnes âgées. **Etre citoyen c'est pouvoir intervenir sur ce qui nous concerne.**

Nous agissons également pour un financement suffisant et pérenne du dispositif. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un financement de la prestation pour la prise en charge de la perte d'autonomie reposant uniquement sur les cotisations des salariés et des retraités. Le financement doit reposer sur l'ensemble des revenus de l'ensemble des catégories sociales.

Le maintien en bonne santé est une exigence de dignité donc de citoyenneté pour tous. L'accès aux soins de qualité reste une préoccupation constante des retraités.

Les Organisations syndicales de retraités CFDT et UNSA revendiquent une meilleure répartition des professionnels de santé sur les territoires. Nous condamnons les dépassements d'honoraires qui constituent des freins intolérables à l'égal accès à la santé.

De plus, le coût des complémentaires santé qui les rend inaccessibles aux plus modestes et accentue cette inégalité majeure face au droit à la santé.

Etre citoyen impose que contributions fiscales ou sociales soient basées sur tous les revenus et non sur les statuts. A ce titre, les retraités prennent leur part, en particulier, en cette période, où le redressement des comptes publics et sociaux imposent des efforts partagés.

Cependant certaines mesures fiscales, la suppression de la première tranche ou, l'imposition de la majoration de pension pour enfant, la suppression de la demi-part pour les personnes seules, suscitent interrogations et mécontentements. Nous déplorons que de telles mesures se décident au coup par coup. Elles concourent à rendre le système fiscal encore plus complexe et illisible. Le consentement à l'impôt, essentiel pour assurer l'égalité réelle des citoyens, en est affecté

C'est pour cela, que nous revendiquons une refonte du système fiscal pour plus de justice et de redistribution.

Ni assistés, ni nantis les retraités mais, Citoyens à part entière.